



Photo par H. Dupont - MNHN : niveau d'énergie par les participant·e·s de 1 à 5

Atelier « mise en place des protocoles et leviers » avec **Angélique Daubercies, Aurélie Froger, Martin Jeanmougin** (équipe animation Florilèges et Propage)

Objectifs de l'atelier :

- Cerner les différents freins auxquels sont confrontés les acteurs souhaitant mettre en place les protocoles Florilèges et Propage, que ce soit pour une première mise en place ou pour faire perdurer l'application des protocoles dans le temps.
- Apporter des idées de leviers adaptés à trois freins sélectionnés après un vote des participant·e·s.

Les freins identifiés :

Huit grands freins et questionnements ont été identifiés par les personnes ayant participé à l'atelier ; les trois freins sélectionnés sont indiqués en gras :

- Comment se lancer dans les protocoles ?
- Comment monter en compétence sur la reconnaissance des espèces et sur le respect des protocoles ?
- Comment monter en compétence sur la saisie des données ?
- Problème du manque de temps, d'argent, de moyens
- **Comment adapter les protocoles à différents contextes (milieu urbain, climat...)** ?
- **Problème du turn-over dans les équipes**
- Problème du manque de communication entre équipes
- **Comment rendre les données parlantes, quelle restitution faire (auprès des agents, des élus et du grand public) ?**

Les leviers possibles :

Trois groupes se forment pour travailler sur ces différentes questions : il s'agit de trouver des réponses collectivement en prenant en compte les contextes de chacun et en faisant appel aux expériences diverses du groupe. Les propositions faites ne sont donc pas forcément exhaustives mais reflètent la constitution du groupe.

Comment adapter les protocoles à différents contextes (milieu urbain, climat...) ?

- **Adaptation en milieu urbain :**

Le frein est lié à la surface disponible dans certains espaces verts en ville : il peut être difficile d'atteindre la longueur minimale du transect Propage (100 mètres) en restant dans un milieu homogène. Une solution proposée est, lorsque le milieu s'y prête, d'utiliser le type de milieu « square urbain » de la fiche habitats, qui correspond justement à un milieu non homogène constitué de surfaces en pelouse et de surfaces non végétalisées.

- **Adaptation au climat :**

- Question de la période d'observation :

Dans certains cas, la période d'observation indiquée peut être trop tardive. Dans la mesure du possible, nous recommandons de suivre les recommandations nationales mais si cela n'est pas pertinent à l'échelle locale, il est possible de décaler en notant bien la date réelle du relevé lors de la saisie.

- Question des espèces :

Les espèces présentes dans certains climats, notamment méditerranée, peuvent être différentes des espèces ciblées par les protocoles. Cela ne pose pas de problème particulier pour le Propage, la liste étant adaptée à l'ensemble de la France hexagonale. Pour Florilèges, il est possible d'ajouter au relevé des espèces spécifiques du milieu méditerranéen en utilisant les cases « Autres » lors de la saisie ou en faisant un relevé exhaustif si la personne mettant en place le protocole est botaniste. Enfin, la déclinaison Méditerranée du protocole est en cours d'élaboration et devrait voir le jour dans les années à venir !

Problème du turn-over dans les équipes

Le turn-over parfois important dans les équipes engendre des difficultés à maintenir l'application des protocoles sur moyen et long termes. Cela peut concerner différents postes, pour lesquels différents leviers ont été proposés.

- **Les personnes référentes, qui coordonnent la mise en place des protocoles.**
 - Inscrire Florilège et Propage dans la fiche de poste (“missions suivis biodiversité”) : cela permet d’éviter que l’application des protocoles repose uniquement sur l’initiative de la personne en poste.
 - Avoir un ou une suppléant·e : en cas de départ, une autre personne sera en mesure de prendre le relais et d’assurer la continuité des suivis.
 - Former les référent·e·s : cela permet de garder la connaissance et l’expertise au sein de la structure participante.
 - Anticiper les départs : si cela est possible, une période de tuilage est la meilleure solution pour faire passer l’ensemble des informations nécessaires au poste de référent. Sinon, il est possible de contacter les équipes d’animation nationale afin d’être accompagné au mieux et de garder un lien.
 - Créer une documentation interne : historique de la mise en place du projet, les personnes impliquées, les ressources humaines et moyens mobilisables, l’intention de la mise en place du projet et l’intention de la poursuite. Cela permet à la fois de laisser un historique et de comprendre les enjeux sur place.

- **Les personnes qui effectuent les relevés de terrain.**
 - Former les personnes qui sont sur le terrain : cela peut être fait en interne ou avec les équipes d’animation nationale des protocoles. Il faut former à la fois sur la mise en place des protocoles et la rigueur associée, et sur les méthodes de détermination des plantes et papillons concernés par les protocoles. De plus, avoir deux ou trois personnes formées permet de répartir plus facilement les actions, notamment en période de congés.
 - Inscrire Florilèges et Propage dans la fiche de poste et sensibiliser la hiérarchie : cela permet de s’assurer que les plans de charge seront adaptés lors des périodes de relevés pour permettre la réussite de ceux-ci.
 - Avoir une équipe volontaire : la mise en place de Florilèges et Propage repose avant tout sur le volontariat. La motivation des équipes est primordiale pour le succès des protocoles !

- **Les décideurs : gestionnaires et élus.**

Le soutien de la hiérarchie est primordial pour la bonne mise en place des protocoles et leur maintien dans le temps. Un levier identifié est de s’appuyer sur d’autres collectivités qui appliquent Florilèges et Propage afin de démontrer la faisabilité, de montrer que c’est dans l’air du temps.

Comment rendre les données parlantes, quelle restitution faire (auprès des agents, des élus et du grand public) ?

- **Auprès des élus :**
 - S'appuyer sur des retours d'expérience, des réussites d'autres structures qui participent.
 - Mettre en avant les labels et les prix pour lesquels les sciences participatives sont un critère.
 - Valoriser la mise en place des protocoles dans les journaux de la collectivité. Il est important de valoriser les élus, leur image, la qualité de vie dans leur ville.
 - Simplifier et vulgariser les messages.
- **Auprès des habitants :**
 - Installer des panneaux explicatifs dont le contenu est adapté à ce public.
 - Concevoir des panneaux mobiles qui peuvent être mis à proximité des sites suivis pendant les relevés.
- **Auprès des agents et des directions :**
 - Communiquer régulièrement sur les protocoles : newsletter, bilan annuel, mails...
 - Créer des badges Florilèges et Propage pour les agents avec l'année de participation pour renforcer l'appartenance à une communauté et les valoriser.
 - S'appuyer sur les relevés pour argumenter en faveur d'un type de gestion, par exemple en comparant les résultats de sites gérés écologiquement et intensivement.
 - Renforcer les ressources humaines (exemple : recruter un stagiaire, il est évoqué une expérience concluante avec un étudiant en BTS GPN) pour prendre le temps d'analyser les données après quelques années de participation.